



Université Lille Nord de France
Pôle de Recherche
et d'Enseignement Supérieur



INSTRUCTIONS

THESE D'EXERCICE DE MEDECINE

La thèse d'exercice est un **engagement personnel scientifique et symbolique important** dans la vie de tout étudiant en médecine.

La thèse d'exercice est une **contribution au développement de la connaissance scientifique**. Elle implique directement l'étudiant, son directeur de thèse, le jury et plus largement la faculté de Médecine au sein de l'Université de Lille Nord de France. **La thèse demeure « vivante » et reflète la production scientifique de l'Université car elle est en permanence consultable à la Bibliothèque Universitaire** mais aussi au plan national et international, via le signalement sur le catalogue du service universitaire de documentation (SUDOC <http://www.sudoc.abes.fr/>). Chaque année, environ 600 thèses sont demandées en prêt-entre-bibliothèques au Service Commun de la Documentation (SCD) de Lille 2. **Les thèses seront également mises en ligne pour permettre une plus grande diffusion**. Dans ce cadre, **la lutte contre le plagiat est une nécessité et une préoccupation constante**. **Il est rappelé aux étudiants qu'il est strictement interdit de recopier intégralement d'autres sources sans les référencer**. Un système anti plagiat sera utilisé avant une éventuelle mise en ligne.

Conjointement, la **publication d'article issu de la thèse dans des revues périodiques**, est vivement encouragée pour permettre une plus large diffusion internationale. Cette publication représente une reconnaissance scientifique du travail réalisé.

BUREAU DES THESES

Le bureau des thèses est à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches administratives.

SERVICE SCOLARITE

POLE FORMATION - 2^{ème} étage

Mme Corinne Martins

Tél : 03.20.62 68 92 Fax : 03.20.62.76.68

e-mail : corinne.martins@univ-lille2.fr

GUIDE PRATIQUE POUR LA THESE D'EXERCICE

- Vérifier les **conditions d'inscription** au bureau des thèses (cf **chapitre 1**)
- Choix du **directeur de thèse** et du **sujet de thèse** (cf **chapitre 2**)
- Composition du **jury** avec le directeur (cf **chapitre 3**)
- La **thèse doit être soit soutenue le plus tôt possible** avant la fin de l'internat (maximum 1 à 2 mois en raison du délai de validation du diplôme par le conseil de l'ordre nécessaire à la prise de fonction)
- **Réservation très précoce (> 3 MOIS avant) de la date et du lieu de la soutenance au bureau des thèses en évitant si possible les mois surchargés de septembre octobre** (cf **chapitre 5**) et retirer feuille de signatures à rendre signée par les membres du jury au bureau de thèses 3 SEMAINES avant la date de soutenance (cf **chapitre 5**)
- **Rédaction selon les RECOMMANDATIONS** sous peine de refus ou de non diffusion de la thèse (cf **chapitre 4**)
- **Remettre un exemplaire de thèse à chaque membre du jury AU MOINS 2 SEMAINES AVANT la soutenance** (cf **chapitre 6a**)
- **Déposer 2 exemplaires papier et un exemplaire électronique (PDF non protégé) de la thèse au Service Commun de la Documentation (accueil de la BU du Pôle Recherche) avec le "formulaire d'enregistrement de thèse soutenue", la date de naissance et l'adresse e-mail du directeur de thèse, et le « contrat de diffusion » signé (cf **chapitre 6b**) pour récupérer un quitus.**
- **Envoyer par e-mail aux adresses suivantes (corinne.martins@univ-lille2.fr et anne-sophie.guilbert@univ-lille2.fr) votre 4^{ème} de couverture ou résumé de thèse (Chapitre 6c)**
- **Dépôt d'1 exemplaire avec le quitus de la BU au bureau des thèses (cf **chapitre 6d**)**

1- CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le candidat doit être inscrit à l'Université Lille 2 pour l'année en cours à la date de soutenance de thèse (inscription entre la mi-septembre et la mi-octobre).

Une réinscription nécessitera une autorisation spéciale.

- ***Internes « ancien régime »***

Les étudiants ayant validé leur stage pratique de fin d'études, jusqu'à l'année 1984 peuvent avoir à valider deux semestres, en plus de leur soutenance de thèse, afin d'obtenir le diplôme d'Etat avec qualification en médecine générale.

- ***Résidents de médecine générale (internes avant 2004)***

Ils doivent avoir validé en totalité 3 semestres de résidanat. Le diplôme d'université de docteur en médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine en France qu'après obtention de la qualification en médecine générale. Le document mentionnant la qualification en médecine générale est délivré, sous réserve qu'ils aient soutenu la thèse, aux résidents ayant :

- effectué la durée totale du résidanat ;
- satisfait au contrôle de la formation théorique acquise durant le résidanat ;
- accompli la formation pratique et obtenu sa validation.

Les résidents ont jusqu'au terme de l'année pour valider l'intégralité de la formation théorique et pratique et soutenir leur thèse

- ***Internes de spécialités hors médecine générale***

Ils doivent avoir validé en totalité 4 semestres de fonction (les rapports de stage attesteront de la validation). Le diplôme d'université de docteur en médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine en France qu'après validation complète du Diplôme d'Etudes Spécialisés.

Le diplôme mentionnant l'intitulé du D.E.S. obtenu est délivré, sous réserve qu'ils aient soutenu la thèse, aux internes ayant validé leur 3^e cycle de spécialité.

- ***Internes de la spécialité médecine générale***

Ils doivent avoir validé en totalité 3 semestres de fonction (les rapports de stage attesteront de la

validation). Le diplôme d'université de docteur en médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine en France qu'après validation complète du Diplôme d'Etudes Spécialisés.

Le diplôme mentionnant l'intitulé du D.E.S. obtenu est délivré, sous réserve qu'ils aient soutenu la thèse, aux internes ayant validé leur 3^e cycle de Médecine Générale.

Remarque : les attestations de diplôme (de Docteur en Médecine et de Qualification ou DES en Médecine Générale ou DES de Spécialités) sont délivrées en même temps.

ETUDIANTS DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE

Les étudiants doivent s'inscrire administrativement auprès du bureau des Thèses (Faculté de Médecine – Pôle Formation – 2^{ème} étage).

Le certificat de validation de 3^e cycle de Médecine Générale co-signé par Monsieur le Professeur HATRON, Président de la commission de Validation du Troisième cycle de Médecine Générale de la Faculté Libre de Médecine de Lille et le Responsable du 3^e cycle de l'Institut Catholique de Lille sera remis au bureau des thèses par le secrétariat 3^{ème} cycle de l'Institut Catholique de Lille.

La constitution du Jury de Thèse et la présentation du mémoire de thèse seront conformes aux précisions décrites ci-après. Le jury présidé par un Professeur des Universités – Praticien Hospitalier est composé d'au moins 4 membres, comprenant 3 enseignants titulaires (PU, PU-PH, MCU ou MCU-PH) dont au moins deux membres de rang A (PU, PU-PH) de Lille 2 ou d'une autre Université Française. Tout membre supplémentaire doit avoir un grade au moins égal à celui de docteur d'université. Il est possible de noter après la composition du jury : Travail de l'Institut Catholique de Lille.

2 – DIRECTEUR ET SUJET DE THESE

Les internes de médecine générale et de spécialité doivent en premier lieu choisir un directeur de thèse qui doit être médecin ayant une thèse. **Il n’y a pas de liste préétablie de directeurs ou de sujets de thèse.** Ensemble, ils doivent réfléchir à un sujet de thèse qui soit à la fois réalisable pour une thèse d’exercice et qui n’a pas déjà été réalisé (A vérifier en interrogeant le catalogue du SUDOC (<http://www.sudoc.abes.fr/>)). **Cette étude doit répondre à une question scientifique pertinente et originale au regard de la littérature internationale pour permettre une publication dans un périodique** (<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/>). Les aspects scientifiques et méthodologiques doivent être anticipés par le directeur de thèse, notamment dans le cadre de l’obtention au préalable des éventuelles autorisations nécessaires (CPP, AFFSSAPS, CNIL,...). Cette démarche s’établit avec l’aide de la Fédération de la Recherche Clinique (frc@chru-lille.fr). Un sujet de thèse par étudiant est recommandé. **Il sera toléré, au maximum, le partage d’un sujet pour deux étudiants de médecine générale.**

3 - JURY DE THESE

3a - Composition

Le directeur de thèse et l’étudiant doivent constituer un jury de thèse. La composition du jury doit être principalement en rapport avec le sujet de la thèse et la discipline du candidat. Le jury présidé par un Professeur d’Université – Praticien Hospitalier est composé d’au moins 4 membres, comprenant 3 enseignants titulaires (PU, PU-PH, MCU ou MCU-PH) dont au moins deux membres de rang A (PU, PU-PH) de Lille 2 ou d’une autre Université Française. Tout membre supplémentaire doit avoir un grade au moins égal à celui de docteur d’université. Concernant la médecine générale : il a été admis que l’un des 3 membres titulaires (et un seul) pouvait être remplacé par un PA (professeur associé) ou un MCA (maitre de conf associé) de médecine générale.

3b – Protocole de passation

Il est laissé à l’appréciation de l’impétrant de prêter le traditionnel serment d’Hippocrate.

3c - Rôle, mention et mise en ligne

A la fin de la soutenance, le jury de thèse décidera :

- de l'attribution de la thèse au candidat
- de l'attribution d'une mention qui pourra être : « honorable », « très honorable », « très honorable avec félicitations du jury »
- de la proposition au prix de thèse
- de la proposition de diffusion si la qualité scientifique sans suspicion de plagiat est garantie.

4 – RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS POUR LA REDACTION DE LA THESE

La rédaction des thèses d'exercice issue de la faculté de Médecine de Lille est harmonisée selon les recommandations ci-après pour permettre une meilleure lisibilité et visibilité. **La thèse comme tout document original, doit respecter les principes des droits d'auteurs. Il faut impérativement citer les sources des documents utilisés (texte, figure, image,...doivent être suivies d'une référence) sinon cela est considéré comme du plagiat.**

Aucune thèse de qualité ne peut s'effectuer sans l'aide importante du directeur de thèse.

La longueur de la thèse ne fait pas la qualité. Il est fortement recommandé d'adopter un style bref, clair, concis et précis. Les thèses d'articles sont acceptées (issu d'un article de périodique). Dans cette condition, il est nécessaire de mettre l'article en anglais en annexe, et de traduire l'article en français pour la thèse. Il convient d'ajouter une introduction plus générale pour situer de manière plus complète le sujet, ainsi qu'une discussion générale pour replacer les résultats de l'étude dans le contexte scientifique actuel. Dans le cas d'une thèse d'article qui serait mise en ligne, l'article issu du périodique ne sera pas mise en ligne et restera dans l'annexe de la version papier (pour des raisons de propriété). Si l'article a été traduit en français, avec une introduction et discussion plus larges, il ne devrait pas y avoir de conflit de propriété avec l'éditeur du périodique puisque le contenu sera sensiblement différent. Il est donc toujours préférable d'apporter une version sensiblement différente de l'article du périodique. **Un résumé en anglais doit être systématiquement fourni pour permettre une diffusion internationale.**

- COUVERTURE

Il faut strictement se conformer au modèle joint ci-après.

Pour des raisons de classement dans la bibliothèque, **la tranche doit être imprimée**. La **couleur de la couverture doit être de préférence claire** pour une meilleure lisibilité.

Il convient donc d'éviter le rouge et les couleurs sombres.

- RELIURE

P A S D E R E L I U R E E N S P I R A L E S S O U S P E I N E D E R E F U S (pour une meilleure lisibilité lors du classement verticale des thèses)

- MISE EN PAGE

Il est d'usage de ne pas imprimer les thèses en recto/verso. Cependant, il est laissé à l'appréciation de l'interne la possibilité d'imprimer en recto/verso pour des raisons de présentation (figure à côté du texte) ou pour limiter le nombre de pages.

- POLICE

La police Arial ou Times New Roman de taille 12 est préférable car elles sont classiquement utilisées et recommandées dans les périodiques.

- INTERLIGNE

Un double interligne est recommandé.

- MARGES

Des marges suffisantes doivent être assurées de plus d'un centimètre et demi.

- REMERCIEMENTS

Ils sont placés tout au début de la thèse après une première page blanche et une seconde page imprimée à l'identique de la première page de couverture. Ils suivent l'ordre précis : tout d'abord le président de thèse puis les assesseurs professeurs par ordre d'ancienneté de nomination (Un professeur âgé nommé récemment sera cité après un professeur plus jeune mais nommé avant lui) puis les assesseurs non professeurs par ancienneté de nomination et le directeur de thèse. Pour chacun, il faut rappeler les titres (docteur, professeur), les distinctions honorifiques (palmes académiques ou autres distinctions), et le service. Les distinctions honorifiques des Professeurs lillois, mises à jour, sont consultables au Bureau

des Thèses. L'étudiant peut s'inspirer des précédentes thèses pour la formulation des remerciements. Il est laissé à l'appréciation de l'étudiant de remercier sa famille, ses amis, ses collègues, les patients, etc. de manière concise et adaptée.

- FIGURES, PHOTOS

Les illustrations en couleur ou en noir et blanc sont incluses dans le texte au fur et à mesure de leur citation. Elles sont accompagnées d'une légende explicative directement en dessous de l'illustration.

- REFERENCES

Les références sont très importantes car elles justifient l'étude en servant de base à l'introduction, la méthodologie et à la discussion. Les références doivent être celles de documents scientifiques (articles, thèses, ouvrages, recommandations..). Il n'apparaît pas souhaitable sauf cas exceptionnel de faire référence à Wikipedia ou d'autres sites non scientifiques. Les références doivent suivre la norme de Vancouver (cf guide en ligne sur le portail du SCD <http://scd.univ-lille2.fr/> Rubrique Tutoriels / bibliographie) : la référence est appelée dans le texte sous la forme d'un numéro (n° d'ordre d'apparition dans le texte). Toutes les références doivent être soigneusement et entièrement reprises dans la bibliographie à la fin de la thèse selon leur numéro d'apparition dans le texte. N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour une aide sur la rédaction de la bibliographie. Exemples :

Référence d'un article de revue:

Devos D, Moreau C, Destée A. Levodopa for Parkinson's disease. *N Engl J Med.* 2009; 360(9):935-6.

Référence d'un livre:

Clarke CE. *Parkinson's disease in practice.* London: Royal Society of Medicine Press, 2001.

Référence d'un chapitre de livre :

Troster Al, Fields JA. The role of neuropsychological evaluation in the neurosurgical treatment of movement disorders. In: Tarsy D, Vitek D, Lozano A, editors. *Surgical treatment of Parkinson's disease and other movement disorders.* Totowa, NJ: Humana Press, 2003. p 213-40.

- ANNEXES

Les éléments qui sont susceptibles d'éclaircir le propos mais qui sont volumineux et/ou périphériques au sujet de la thèse peuvent être placés dans un chapitre annexe à la fin de la thèse après les références (ex :

illustration très générale de l'ensemble des mécanismes y compris ceux non traités dans la thèse ou détails d'une échelle d'évaluation,...). En cas de thèse d'article, l'article princeps doit être mis en annexe uniquement dans la version papier.

- QUELQUES CONSEILS POUR LA STRUCTURATION DU TEXTE

La thèse doit permettre à un lecteur non initié de comprendre parfaitement la problématique et de pouvoir critiquer celle-ci grâce aux informations apportées. L'introduction reprend l'état actuel des connaissances en allant du plus général et en conduisant progressivement le lecteur à comprendre pourquoi le sujet de la thèse doit être traité pour répondre à une question précise. L'introduction doit se terminer par une hypothèse qui va être évaluée par des objectifs : un objectif primaire (avec un critère primaire d'étude) et des objectifs liés et secondaires. Un chapitre à part intitulé « Objectifs » peut être ajouté pour définir ceux-ci. L'hypothèse ne peut pas être « on va étudier notre nouvelle machine dans une population de patients suivis dans le service pour voir ce que cela va faire... ou on va reprendre les dossiers de patients ayant la maladie X suivi dans le service pour voir ce qu'on obtient... ». De même, il ne faut pas, non plus, refaire toute une question avec des données historiques ou cliniques déjà publiées de multiple fois... Dans une thèse la méthodologie et les résultats doivent être entièrement détaillés, ce qui n'est pas toujours le cas d'un article. La discussion reprend au début et brièvement les principaux résultats puis ceux-ci sont discutés point par points avec les biais éventuels et en comparaison avec les données de la littérature. Il n'y a plus, dans la discussion, de justification de l'intérêt de l'étude (comme dans l'introduction) ni d'explications longues de résultats ou de méthodes. Ces points peuvent être cependant ré-abordés très brièvement pour expliquer des résultats. La discussion doit se terminer sur une mise en relief plus générale des résultats avec idéalement une hypothèse générale et des perspectives. Dans le cas d'une thèse d'article, l'article publié ou en cours de publication peut être intégralement reporté dans la thèse (Il faut préciser avec l'éditeur quelle est la version de l'article qui peut être reproduite dans la thèse : article soumis ou article validé, première page ou version un peu différente). Cependant, il conviendra d'ajouter une introduction et une discussion plus générale.



UNIVERSITE DU DROIT ET DE LA SANTE - LILLE 2 (time roman 12)

FACULTE DE MEDECINE HENRI WAREMBOURG (gras, time roman 14)

Année : (time roman 12)

**THESE POUR LE DIPLOME D'ETAT
DE DOCTEUR EN MEDECINE** (gras time roman 12)

Titre de la Thèse (gras, time roman 14)

Présentée et soutenue publiquement le (*date*) (gras, time roman 14)

Par *Prénom Nom*

*(les femmes mariées utiliseront leur nom de naissance
qu'elles pourront faire suivre, si elles le souhaitent, de leur nom d'épouse)
(Prénom Nom – Nom d'épouse))*

Jury (gras, time roman 14)

Président : Monsieur le Professeur

**Assesseurs : Monsieur le Professeur
Monsieur le Professeur
Monsieur le Docteur**

*les noms de tous les membres du jury seront repris ici,
dans l'ordre de la feuille de signatures, ajouter des lignes si nécessaire)*

**Directeur de Thèse : Monsieur le Professeur ou Docteur
(à noter obligatoirement)**

(Éventuellement) Travail du Service ou Laboratoire de (gras, time roman 14)

AUTEUR : Nom

Prénom

Date de Soutenance :

Titre de la Thèse :

Thèse, Médecine, Lille,

Cadre de classement : (*précisez DES + spécialité*)

Mots-clés :

Résumé :

Composition du Jury :

Président :

Assesseurs :

Adresse de l'auteur : (*postale et de courrier électronique*)

PRESENTATION D'UN RESUME DE THESE

Pour permettre une standardisation des résumés de thèse et arriver à une exploitabilité de ceux-ci, ces résumés doivent répondre à un certain nombre de critères :

Plan :

- **Titre de la thèse**
- **Contexte** (background des anglo-saxons) : ce sont les données pertinentes (réalité de terrain, revue de littérature...) qui justifient la réalisation de la thèse. Ce paragraphe, qui ne doit pas dépasser 3 à 5 lignes, ne doit comporter ni résultats, ni projet de recherche.
- **Méthode** : résume les outils méthodologiques (et éventuellement statistiques) qui ont été utilisés pour réaliser le travail.
- **Résultats** : c'est le corps du résumé. Il doit indiquer tous les principaux résultats de travail avec leur intervalle de confiance et leur significativité. Seuls les résultats dont l'auteur juge qu'ils apportent quelque chose à la discipline ou à l'exercice quotidien doivent figurer.
- **Conclusion** : ce paragraphe, accessoire (ne pas sacrifier des résultats importants à une conclusion sans apport d'informations supplémentaires), replace les résultats dans leur contexte et indique les éventuelles modifications des recommandations de pratique qu'ils impliquent.
Ne pas conclure par : « *des travaux ultérieurs devront...* »

Volume et police :

- le résumé doit comporter **2500 caractères** au maximum (espaces et ponctuation compris, titre et auteur non compris)
- la police recommandée est **Arial** pour des raisons de lisibilité, mais **Times New Roman** est également acceptée; le style est normal et la **taille 12**.

5 – RESERVATION PRECOCE DE LA DATE ET DU LIEU DE SOUTENANCE

Il est essentiel d'anticiper en se présentant aux bureaux des thèses plus de 3 mois avant une date souhaitée de soutenance de thèse, car cette date doit faire consensus avec la disponibilité des salles de soutenance (environ 300 thèses par an sur deux salles) et les agendas des membres du jury. Il faut si possible éviter les mois de septembre et d'octobre surchargés pour l'occupation des salles de thèses

Période

Les soutenances peuvent avoir lieu durant l'année universitaire, de la mi-septembre à la mi-juillet.

Sont exclus les jours fériés, les périodes de vacances de Noël-Nouvel an et de Printemps.

Il faut surtout tenter d'éviter la fin du mois d'octobre qui est une période surchargée.

Elles peuvent se dérouler du lundi au vendredi inclus entre 10 heures et 18 heures. (18 heures début de la dernière thèse). Chaque thèse est séparée de 2 heures.

Lieu

La soutenance se déroule de préférence dans les salles de thèse du Pôle Formation ou du Pôle Recherche.

En cas d'indisponibilité des salles de thèse et d'impossibilité de changer la date, la thèse peut se dérouler dans d'autres locaux mais obligatoirement à la faculté (exemples : amphi A au pôle recherche, amphi interactif ou salle du conseil au pôle formation)

- Si la date choisie ne convient pas, prévenir le plus tôt possible le secrétariat

pour la libérer et la rendre disponible pour d'autres candidats.

- Si la date choisie convient, la confirmer et retirer la feuille de signatures qui, une fois signée par tous les membres du jury, **SERA RENDUE 3 SEMAINES AVANT LA THESE**, accompagnée du TITRE de la thèse signé par le Président du Jury.

- Les distinctions honorifiques des Professeurs Lillois, mises à jour, sont consultables au Bureau des Thèses.

6 – DEPOTS DES EXEMPLAIRES DE THESE ET MISE EN LIGNE

6a- Deux semaines au moins avant la soutenance : remettre un exemplaire de thèse à chacun des membres du Jury

6b- Déposer 2 exemplaires papier de thèse au Service Commun de la Documentation (BU du Pôle Recherche) avec un exemplaire électronique (sous la forme d'un PDF non protégé) avec le "formulaire d'enregistrement de thèse soutenue" renseigné. **Il vous sera demandé la date de naissance du directeur de thèse (pour distinguer les homonymes lors du signalement dans le SUDOC). Il vous sera également demandé l'adresse e-mail du directeur de thèse, car cet exemplaire électronique sera contrôlé par le système anti plagiat. En cas de suspicion de plagiat, la thèse ne sera pas mise en ligne et le fichier électronique de la thèse sera renvoyé au directeur de thèse pour qu'il soit corrigé avec l'étudiant. Tant que les corrections ne seront pas apportées (référencer les textes recopiés ou les modifier ou les supprimer), la thèse ne sera mise à disposition au SCD ni mise en ligne.**

L'exemplaire électronique sous la forme de PDF permettra une diffusion sur internet et donc une plus grande valorisation du travail. Un contrat de diffusion devra être signé par l'étudiant lors de la remise du PDF pour permettre cette diffusion. L'exemplaire papier est destiné à assurer la conservation et la diffusion du travail scientifique au Service Commun de la Documentation de Lille 2. Veillez à bien rapporter tous les documents que vous avez empruntés à la bibliothèque, car on vérifiera que vous êtes bien en règle. En échange, il vous sera délivré un quitus de bibliothèque, nécessaire à l'obtention du diplôme.

A l'issue de la soutenance, le jury de thèse proposera la diffusion de la thèse si la valeur du travail est reconnue. Il appartient donc au directeur de thèse, au président du jury et au jury de garantir la qualité scientifique et l'absence de plagiat pour permettre cette diffusion, en signant le formulaire d'avis du jury. La mise en ligne éventuelle sera différée après vérification de ces aspects et notamment un système anti plagiat sera utilisé. La faculté se réserve le droit de mettre en ligne uniquement les travaux de valeur.

6c- Envoyer par mail aux adresses suivantes (corinne.martins@univ-lille2.fr et anne-sophie.guilbert@univ-lille2.fr)

votre quatrième de couverture ou résumé de thèse.

6d- Après la soutenance de la thèse : déposer au bureau des thèses :

PAR LES INTERNES DE LA SPECIALITE MEDECINE GENERALE

- deux exemplaires de thèse dont un *SIGNE PAR LE PRESIDENT DU JURY A LA FIN DE LA PAGE*

DE CONCLUSION.

- le quitus reçu de la B.U.

PAR LES INTERNES DE SPECIALITE HORS MEDECINE GENERALE

- un exemplaire de thèse *SIGNE PAR LE PRESIDENT DU JURY A LA FIN DE LA PAGE DE CONCLUSION.*

- le quitus reçu de la B.U

L'exemplaire supplémentaire des internes de la spécialité médecine générale est destiné au Résidanat.

Fait à LILLE

Le Doyen de la Faculté,

Professeur Didier GOSSET